

La recette du bien-être

Dans l'économie solidaire et dans l'économie tout court

Objectif plein emploi organise son troisième Forum les 30 et 31 mars à Dudelange.

LAURENCE HARF

Depuis 2004, l'asbl Objectif plein emploi choisit la formule du forum pour thématiser la sécurité et la santé au travail auprès de ses collaborateurs et de ses partenaires. Une belle plate-forme de réflexion pour le réseau d'économie solidaire, qui compte 920 salariés réunis dans une trentaine de centres d'initiative et de gestion au niveau local, régional ou sectoriel.

«On a commencé par détailler la législation», se souvient Claudine Hewer, chargée de direction du domaine de la responsabilité sociale des entreprises. «Mais bien vite la notion de bien-être s'est imposée dans notre démarche» et se traduit depuis trois ans par un groupe de travail.

Ah! Le bien-être si cher au gouvernement, qui rêve de le quantifier pour mesurer le développement du pays et de la société. La tâche s'annonce ardue. «La première constatation est que c'est quelque chose de très individuel. Pour résumer, on peut dire que la législation, si le patron et la salarié s'y tiennent, assure que tout le monde rentre chez soi

en bonne santé chaque soir. Tout ce qui va au-delà est du ressort du bien-être.»

Claudine Hewer parle volontiers de recette: «C'est comme un gâteau. Les œufs et la farine assurent la base, ensuite, on varie le goût en fonction du cuisinier. La base, c'est la législation.»

BONNE CONSCIENCE

Les autres ingrédients seraient la conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle, la formation continue ou l'égalité des chances. Untel se sentirait mieux s'il maîtrisait tel programme informatique, un autre a besoin d'adapter ses horaires à un parent malade, un troisième souffre de gagner moins que son collègue de sexe opposé.

Christina Schür, chargée de direction, insiste sur la responsabilisation. «La démarche, dans le réseau, est que l'on propose des solutions, par exemple pour la formation, et l'employé dispose. La plus-value ne fonctionne que s'il est assidu, s'il s'investit.» Plus-value s'entend ici comme amélioration des conditions de travail, voire de vie, de la personne, pas forcément plus de rendement pour l'entreprise. «Nous avons la chance de ne

pas être soumis à la concurrence, nous n'avons pas besoin de faire de bénéfices», concède Christina Schür. Le principe de responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) n'a ici rien du label de bonne conscience. «Le terme est le même que pour les entreprises commerciales, mais pas la philosophie!»

En témoigne l'existence même du réseau dédié aux services de proximité, qui a commencé par l'entretien des espaces verts. «On continue à le faire avec plaisir, mais on aimerait ne pas en rester là et développer les projets qui impliquent plus la population», explique la chargée de direction: les épiceries solidaires - où chacun apporte, qui des légumes de son jardin, qui une recette -, les clowns en maison de retraite, les cafés internet, les jardins solidaires...

Les réflexions dépassent pourtant largement le cadre de l'économie dite solidaire. Pour le ministre de la Santé, Mars Di Bartolomeo (qui interviendra le 31 mars), «l'économie solidaire est peut-être le creuset de nouvelles formules pour l'entreprise». D'où l'intérêt de ce troisième Forum, ouvert à tous, placé sous le thème de «L'économie solidaire, créatrice de bien-être».

PROGRAMME

L'ouverture, en présence du président de l'OPE, John Castegnaro, et du ministre du Travail, Nicolas Schmit, aura lieu le 30 mars à 9.30h au centre sportif René Hartmann à Dudelange.

Trois colloques sont annoncés: **Prévention et sécurité**, le 30/03 de 13.30h à 16.30h, **Santé et bien-être**, le 31/03

de 9.00h à 12.00h, et **Formation tout au long de la vie**, le 31/03 de 13.30h à 16.30h. Ils seront accompagnés d'ateliers.

La remise de certificats de formation est fixée au 31 mars à 18.00h.

* <http://forum2010.ope.lu>, tél.: 53.04.45-0.